

Les appels à la prévention contre le monoxyde de carbone se multiplient

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5521 - Dimanche 21 novembre 2021 - Prix : 10 DA

Présidence de la République

Abdelmadjid Tebboune
préside aujourd'hui
une réunion du Conseil
des ministres

Page 2

Locales du 27 novembre à l'approche de la fin de la campagne

Les leaders des partis multiplient leurs appels pour une forte participation au scrutin

Page 2

**Moment historique
d'une brièveté
déconcertante**

Par Mohamed Habili

Kamala Harris n'aura été présidente des Etats-Unis par intérim (Joe Biden ayant eu, il y a deux jours, à subir un examen médical de «routine» mais néanmoins sous anesthésie générale, au cours duquel il était par conséquent dans l'incapacité physique d'assurer ses fonctions) que pendant 1h 25 minutes très exactement. Les services de la Maison-Blanche se sont fait un devoir d'être en l'occurrence le plus précis possible. Un peu comme s'il s'était agi pour eux de prendre la mesure d'une expérience de laboratoire où l'exactitude du résultat est ce qu'il y a de plus important. Un laps de temps en tout cas bien plus court que ce à quoi tout le monde s'attendait à l'annonce de la passation des pouvoirs par le président en exercice. Il n'en reste pas moins que le moment est historique. Doublement historique même, puisque d'une part pour la première fois une femme a été présidente des Etats-Unis, et que de l'autre cette femme était une femme de couleur. Même si à peine a-t-on appris que cette chose extraordinaire s'était produite que l'information est tombée disant que Joe Biden n'étant plus sous anesthésie, Kamala Harris avait cessé d'être présidente. Jamais mandat n'aura été aussi bref, et probablement jamais il n'y en aura à ce point.

Suite en page 3

Les mesures anti-coronavirus ne sont plus respectées

Relâchement et réticence au vaccin



Bien que la quatrième vague de Covid-19 se soit installée en Algérie avec un nombre de cas de contamination qui ne cesse de s'accroître, dépassant les 150 cas quotidiennement, le respect des gestes barrières par la population n'est plus observé. Page 2

Commerce

Plus de 117 000 infractions constatées durant les dix premiers mois

Page 4

Ligue 1 (4^e journée)

La JSK, le MCO et le HBCL accrochés

Page 15

Les mesures anti-coronavirus ne sont plus respectées

Relâchement et réticence au vaccin

■ Bien que la quatrième vague de Covid-19 se soit installée en Algérie avec un nombre de cas de contamination qui ne cesse de s'accroître, dépassant les 150 cas quotidiennement, le respect des gestes barrières par la population n'est plus observé.

Par Louisa Ait Ramdane

Cela fait bien longtemps que la population ne porte plus de bavette et la pandémie ne faisait plus parler d'elle puisque le nombre de contaminés au coronavirus se situait entre 100 et 140 cas. Il n'y avait donc pas de quoi avoir peur, ce qui justifie le non-respect des mesures barrières par la population. Un relâchement total des gestes barrières est observé, notamment le port de la bavette et la distanciation physique, un peu partout, aussi bien dans les lieux publics, les magasins et cafétérias, la plupart des administrations, les transports en commun... exception faite pour le métro où les agents imposent le respect du port de la bavette à l'entrée de la station et à l'intérieur des rames.

Les spécialistes du secteur de la Santé ne cessent de mettre en garde contre le non-respect des mesures préventives contre

le Covid-19 pour éviter une recrudescence des contaminations, comme c'est le cas dans certains pays occidentaux. Déplorant un relâchement total vis-à-vis des gestes barrières, ils appellent à plus de vigilance et de prudence pour ne pas permettre au virus de se propager.

Même les différentes campagnes de vaccination lancées çà et là dans l'ensemble du pays n'intéressent plus les citoyens qui se disent rassurés. La vaccination est toujours à la traîne. Environ 11 millions d'Algériens sont vaccinés totalement ou partiellement, soit 50 % des 20 millions de la population adulte ciblée par la vaccination. Un taux qualifié par le premier responsable du secteur de faible, et ce, malgré la mobilisation de tous les moyens et la disponibilité de différents types de vaccins. Une grande réticence a été observée par la population, les universitaires et surtout le personnel médical. Le taux de vaccination sur les campus ne dépasse pas 1 %. Même constat pour le corps médical qui refuse de se faire vacciner et où seuls 20 % l'ont été, idem pour les enseignants. Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, réitère à chaque occasion son appel à se tenir prêts afin de faire face à la nouvelle vague, et ce, en reprenant la vaccination. Cela devra éviter, selon lui, de tomber



Ph.D. R.

sous les mêmes effets de la 3e vague qui a été très virulente. Notons qu'actuellement les stocks disponibles sont à hauteur de 13 millions de doses et en raison de l'accumulation des vaccins, le département de Benbouzid a refusé de recevoir de nouvelles quantités. Pour booster la campagne de vaccination, les spécialistes de la santé ont invité le ministre Benbouzid à revoir la communication autour de cette campagne de vaccination massive contre le Covid-19. En plus des appels incessants au respect des mesures barrières et à la vaccination massive, certains spécialistes ont appelé également à mettre en place «le pass sanitaire». Parmi eux, le président de

l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Pr Kamel Sanhadji, qui insiste : «Il y a de la sécurité sanitaire des citoyens». Il va sans dire que face à la hausse des cas qui commence à se sentir, il est urgent de prendre les choses en main avec des nouvelles campagnes de sensibilisation et

l'obligation du port du masque dans les écoles, les bus et les lieux publics, afin d'éviter le scénario de la 3e vague. Ainsi, la vigilance doit rester de mise, vu que le danger plane toujours et que le relâchement risque d'être fatal.

L. A. R.

Présidence de la République
Abdelmadjid Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres



LE PRÉSIDENT de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen de projets de loi et la présentation de nombre d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche 21 novembre 2021, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen et à l'adoption de deux projets de loi relatifs au secteur de la Justice, ainsi que des exposés sur des projets de soutien à l'emploi de jeunes, de la pêche, des télécommunications et des énergies renouvelables», lit-on dans le communiqué.

R.N.

Bilan des dernières 24 heures Coronavirus : 144 nouveaux cas et 3 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit deux cas de plus que le bilan d'hier (5), portant à 6 007 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 144 cas, soit 19 cas de moins par rapport au bilan d'hier (163), pour atteindre, au total, 208 124 cas confirmés.

R. N.

Locales du 27 novembre à l'approche de la fin de la campagne Les leaders des partis multiplient leurs appels pour une forte participation au scrutin

À l'approche de la fin de la campagne électorale, les leaders des partis politiques ont multiplié leurs appels à une forte participation au scrutin du 27 novembre afin de bâtir l'Algérie nouvelle et surtout consolider le front interne, socle de la stabilité du pays, tout en insistant sur le rôle des futures Assemblées élues dans le développement local.

A cet égard, le président du parti Jil Djadic, Djilali Soufiane, qui a animé un meeting populaire dans la wilaya de Mila, a estimé que l'acte de voter est un «contrat moral» entre les électeurs et les élus, appelant les futurs élus à «présenter leurs bilans de manière périodique aux citoyens», ce qui permettra à ces derniers d'«évaluer le travail effectué par leurs représentants et contribuer à plus de transparence dans la gestion des Assemblées élues».

Dans le même sens, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a mis l'accent, vendredi à Ain Benian (Alger), sur une «forte participation» au scrutin, soulignant que son parti a tenu à participer à ce

rendez-vous électoral, «porteur d'un message d'espoir, d'union et de cohésion entre les Algériens, dont le pays a plus que jamais besoin de réconciliation et de consolidation de ses rangs».

Abondant dans le même sens, le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani, a affirmé, à partir de Guelma, qu'«une forte participation aux prochaines élections changera la carte politique dans le pays», soutenant que les futurs élus constitueront «une base pour créer le changement souhaité et édifier une nouvelle Algérie». Idem pour le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Djamel Benziadi, qui a appelé, à Sétif, les citoyens à «participer massivement aux prochaines élections en vue d'opérer le changement escompté, ce qui permettra, selon lui, de barrer la route aux mauvais gestionnaires des affaires publiques».

Le président du PLJ a estimé que cet objectif «ne saurait se réaliser par le changement des lois, mais plutôt par celui des mentalités et le bannissement des anciennes pratiques, et ce, en mettant fin aux allégeances,

en comptant sur les compétences et en respectant l'application de la loi». A Djelfa, le président du Parti de l'unité nationale et le développement (PUND), Mohamed Daif, a également mis l'accent sur «la nécessité de participer fortement» aux prochaines élections pour contribuer à la «transition démocratique souhaitée», relevant que «l'effort du changement souhaité, demeure un travail auquel tous les citoyens doivent participer». Lui emboitant le pas, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale, Abou El-Fadhl El Baâdji, a insisté, à Tamanrasset, sur «l'importance de ces élections qui revêtent un caractère spécial», dans la mesure où elles interviennent pour «parachever l'édification des institutions élues et consolider de la stabilité du pays». Pour contribuer à la «stabilité» du pays et à son développement, il a indiqué que son parti «participe avec un nombre élevé de candidats, soit plus de 31 000 postulants, dont 65 % de jeunes et 60 % d'universitaires, dans 1 238 APC et 55 APW, à travers les 58 wilayas du pays». A Oran, le président du Front El-Moustakbal,

Abdelaziz Belaid, a affirmé que la commune demeure la base de tout développement économique et doit de ce fait, jouer le «rôle principal» qui lui est conféré, en s'appuyant sur «des cadres intègres, capables d'apporter le changement escompté», soulignant «la nécessité de conférer à la commune le statut d'institution politique, économique et sociale indépendante, capable de prendre des décisions à même d'initier des projets, attirer des investisseurs et créer des emplois». Pour sa part, le président du MSP a affirmé, à partir de Laghouat, que le programme de son parti s'inscrit en droite ligne avec les attentes des citoyens, en vue d'un «changement radical, d'où les efforts du MSP de présenter des candidats capables de répondre à ces attentes». A Timimoune, le secrétaire général du RND, Tayeb Zitouni, s'est attardé sur les potentialités que recèlent des wilayas du Sud en matière de développement, soulignant que son parti propose un «programme adapté» à ces régions, ce qui lui permettra de relever les défis dans la wilaya de Timimoune.

Nassim S.

Protection civile, médecins et Apoce

Les appels à la prévention contre le monoxyde de carbone se multiplient

■ L'achat et l'utilisation d'appareils de chauffage connaissent leur pic en cette période hivernale. Malheureusement, la majorité des citoyens n'accorde pas d'importance au choix de l'appareil ni aux consignes de sécurité obligatoires à suivre. C'est pourquoi la Protection civile, les médecins ainsi que l'Apoce multiplient les appels à la sensibilisation et à la prévention sur les risques liés à l'intoxication et à l'asphyxie au monoxyde de carbone.

Par Thinhinene Khouchi

Chaque année, la Protection civile enregistre des bilans lourds d'asphyxie liée au monoxyde de carbone. En effet, la baisse des températures et les conditions climatiques incitent les citoyens à l'utilisation massive des différents dispositifs de chauffage, augmentant ainsi les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone (CO). Selon les services de la Protection civile, ces tragédies sont souvent dues à des erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence de ventilation, le mauvais montage, un défaut d'entretien, l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage, vétusté des appareils, etc. Afin d'éviter ces drames, les appels ainsi que les campagnes de prévention et de sensibilisation se multiplient. La Protection civile a lancé cette année une campagne nationale de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à l'intoxication et à l'asphyxie au monoxyde de carbone, sous le slogan «Un hiver sans accident d'asphyxie». De son côté, l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce) apporte son soutien à cette campagne en participant à chaque activité organisée par la Protection civile, à savoir des visites au niveau des établissements scolaires pour sensibiliser les élèves, des journées portes ouvertes, des caravanes qui sillonnent les différentes localités pour faire de l'information de proximité, ainsi que des émissions radiophonique et télévisées. En outre, l'Apoce accentue, via sa page



Ph/D. R.

Facebook, sa lutte contre les mauvaises pratiques et habitudes des citoyens durant cette période hivernale, notamment «la non-aération des domiciles durant l'allumage des chauffages, l'anarchie dans le choix de l'appareil et l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage tels que tabouna ou des appareils de cuisson». L'Organisation a publié des photos où des jouets en plastique fondus bloquent l'entrée de gaz et d'air d'un appareil de chauffage. A cet effet, l'Organisation a appelé les

parents à surveiller leurs enfants. Il est à rappeler que l'Apoce avait saisi la Commission de régulation de l'électricité et du gaz pour qu'elle impose l'installation de détecteur de monoxyde de carbone, en incluant le coût de cet appareil sur la facture d'électricité ou de gaz. L'Association a suggéré que «le paiement soit échelonné sur une année pour qu'il n'affecte pas les budgets des familles aux revenus modestes». Enfin, il est à noter que les services de la Protection civile ont enregistré, entre janvier et octobre de l'année en cours,

le décès de 106 personnes, dont 75 par intoxication par le monoxyde de carbone et 1 981 autres incommodées par les différents gaz, dont 1 697 par le monoxyde de carbone, sauvées et secourues. Pour l'année 2020, les statistiques de la Protection civile montrent que 3 381 personnes ont été incommodées par les différents gaz brûlés, dont 2 128 par le monoxyde de carbone, sauvées et secourues, et 121 sont décédées, dont 100 décès suite à l'inhalation de monoxyde de carbone.

T. K.

Avec 15 morts et 285 blessés en 48 heures

Les routes de plus en plus meurtrières

En Algérie, bien que des campagnes de sensibilisation soient organisées périodiquement et plusieurs associations se mobilisent en matière de lutte contre les accidents de la route, le nombre de victimes ne cesse d'augmenter d'une année à l'autre. Nos routes sont de plus en plus meurtrières, tuant hommes, femmes et enfants. Des chiffres alarmants qui indiquent une constante recrudescence, essentiellement en raison du comportement des conducteurs. Force est de constater que depuis quelques années, le nombre d'accidents de la route en Algérie a carrément explosé. En dépit des campagnes de sensibilisation entre-

prises en vue d'arrêter l'hémorragie sur nos routes, ou du moins atténuer le phénomène, on enregistre, toujours, une constante recrudescence. Un triste constat que les 48 heures écoulées ont largement renforcé en enregistrant un taux de mortalité de quinze personnes et 285 autres ont été blessées à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla avec 3 personnes décédées et 12 autres blessées, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule léger, survenue vendredi en début de soirée, près de la ville de Hassi

Messaoud (wilaya de Ouargla), a précisé la même source. L'accident s'est produit au niveau de la route nationale (RN-3) reliant les villes de Hassi Messaoud et Touggourt, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule touristique, causant la mort des trois occupants de la voiture, âgés entre 20 et 23 ans, et des blessures à 15 autres passagers du bus, selon la même source. Les corps des trois victimes ont été évacués vers la morgue de l'Établissement public hospitalier (EPH) de la ville d'El-Hadjira, alors que les blessés ont été transférés vers l'Établissement public hospitalier (EPH) de Hassi Messaoud, a-t-

on précisé. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident. Par ailleurs, deux personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu hier sur l'autoroute Est-Ouest, entre Ath Mansour et Ahnif (Est de Bouira), selon les services de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre deux voitures touristiques sur l'axe autoroutier entre Ath Mansour et Ahnif. «Deux hommes âgés de 50 et 48 ans sont morts sur le coup, tandis qu'un autre jeune de 28 ans a été grièvement blessé et évacué à l'hôpital Yahia-Kaci de

LA QUESTION DU JOUR

Moment historique d'une brièveté déconcertante

Suite de la page une

A se demander si les médecins de Biden n'ont pas sensiblement abrégé l'examen, en faisant l'impasse sur l'anesthésie par exemple. Autrement, on voit mal comment ils auraient pu faire aussi vite. On a vu leur patient descendre les marches de l'hôpital en pressant le pas, faisant à la foule hors champ de ses admirateurs des signes énergiques et espiègles. Il ne dévalait pas l'escalier quatre à quatre, sans doute, mais on le sentait tenté de le faire. Il n'avait en tout cas pas l'allure de quelqu'un qui venait de sortir d'une léthargie profonde, mais celle de qui voudrait s'attaquer à l'idée qu'il avait des problèmes de santé. A l'instant même où il avait choisi Kamala Harris comme son éventuelle vice-présidente, quelqu'un de nettement plus jeune que lui, on s'était mis à voir en elle sa remplaçante, dans l'idée qu'étant donné son âge plus que respectable, le risque était grand pour lui qu'il n'aille pas jusqu'au bout de son mandat, dans le cas bien sûr où il était élu. Et une fois qu'il l'a été, le sentiment continuait à dominer, au vu de la raideur de son pas notamment, qu'il serait forcé de rendre le tablier avant la fin de son mandat. Personne ne pariait sur un deuxième mandat Biden. Qu'il termine le premier, ce serait déjà beaucoup pour lui, un exploit même à porter à son actif. Lui serait le président d'un seul mandat, un sort assez peu enviable pour que les démocrates l'aient promis sans arrêt à Donald Trump quand c'était lui le président. On écartait tout à fait la possibilité qu'il puisse briguer un deuxième mandat. Or voilà qu'il en est maintenant question. Depuis quand ce retournement ? Depuis qu'il a surgi de son anesthésie comme un diable de sa boîte. Si c'est là tout l'effet que lui faisait cette petite mort, sûr qu'il faut compter avec lui en 2024. Ce serait lui le candidat démocrate, non pas Kamala Harris, comme tout le monde le supposait jusque-là. Le fait est que Joe Biden est sorti de l'hôpital d'un bien meilleur pied que celui dont il y était entré. Si anesthésie générale il y a eu, elle lui a fait du bien, l'a requinqué. Mis en orbite pour un deuxième mandat, au grand dam de sa vice-présidente.

M. H.

M'Chedallah», a précisé le chargé de la communication de la Protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdati. «Les corps des deux victimes ont été transportés à la morgue du même établissement hospitalier», a-t-il ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

Meriem Benchaouia

Commerce

Plus de 117 000 infractions constatées durant les dix premiers mois

■ Plus de 117 000 infractions commerciales ont été constatées par les services du ministère du Commerce durant les dix premiers mois de l'année 2021, a appris l'APS auprès de ce ministère.

Par Halim T./APS

Selon le dernier bilan de l'activité de contrôle économique et de la répression des fraudes, les services du ministère ont enregistré 1 481 346 interventions ayant permis de relever 117.272 infractions, soit une hausse de 38,8% par rapport à la même période de l'année 2020.

Le bilan s'est soldé également par l'établissement de 111.614 procès-verbaux de poursuites judiciaires (39,8%+ par rapport à la même période de l'année 2020) et la proposition de fermeture de 10.060 locaux commerciaux (-36,6 %).

En outre, les services de contrôle ont eu à prendre des mesures administratives conservatoires consistant en la saisie de marchandises pour une valeur globale de 2,207 milliards de dinars (-61,2 %).

La régression du nombre de propositions de fermeture des locaux commerciaux et la valeur

des saisies est expliquée principalement par le respect par les commerçants des lois et procédures en vigueur dans le domaine de l'exercice de leur activité commerciale et aux procédures suivies pour faire face au Covid-19, ainsi que les mesures de sensibilisation avant de passer à la dissuasion. Détaillant ce bilan par domaine d'intervention, le ministère a indiqué qu'en matière de contrôle des pratiques commerciales, 764 452 interventions donnant lieu à la constatation de 81 172 infractions qui ont été sanctionnées par l'établissement de 78 171 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 9 801 locaux commerciaux.

Dans ce sens, le bilan relève que le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales non facturées, mis au jour par les services du ministère sur les dix premiers mois de l'année en cours, a baissé à 64,4 milliards de dinars contre 66,3 milliards de dinars durant la même période de 2020, soit une diminution de 2,7 %. Les interventions dans ce cadre ont porté principalement sur le respect de l'obligation de transparence des pratiques commerciales, notamment la facturation obligatoire aux stades de la production et de distribution en gros.

En matière de profit illicite, les opérations de contrôle ont enregistré un montant de 28,97 millions de dinars, pour infractions qualifiées de pratiques de prix illicites (non-respect des prix réglementés, fausse déclaration de prix de revient et manœuvres visant à dissimuler les majorations illicites).

En ce qui concerne les mesures administratives enga-



gées, celles-ci se sont soldées par la proposition de 7 080 fermetures de locaux commerciaux et la saisie de marchandises pour un montant de 1,534 milliard de dinars.

En matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, il a été enregistré 716 894 opérations de contrôle tant sur le marché qu'aux frontières, donnant lieu à la constatation de 36 100 infractions aux règles relatives à la protection du consommateur.

S'agissant des mesures conservatoires, il a été procédé à la saisie de marchandises non-conformes ou impropres à la consommation d'une valeur de 673,508 millions de dinars.

Au plan du contrôle sur le marché intérieur, les services concernés ont effectué 656 037 interventions ayant permis de constater 35 113 infractions donnant lieu à l'établissement de 32 984 procès-verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants opérant aux différents stades de la mise à la

consommation des produits.

Sur le plan du contrôle des produits importés au niveau des frontières, l'intervention des inspections aux frontières a abouti au traitement de 60 857 dossiers de déclaration d'importation des produits, d'une quantité de 49,19 millions de tonnes.

Ainsi, une légère augmentation du nombre de cargaisons importées a été enregistrée (+6,6 %), ainsi qu'une augmentation significative du nombre de cargaisons refusées au niveau des frontières pour non-conformité (+10,3 %), a précisé le ministère.

Ces opérations de contrôle des importations ont permis de constater 987 infractions, d'établir 459 procès-verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants, et de refuser l'admission aux frontières de 729 cargaisons pour une quantité de 106 992,67 tonnes d'une valeur de 15,596 milliards de dinars.

En matière de contrôle analytique de la qualité, les services de contrôle ont prélevé 11 896

échantillons pour des produits alimentaires et non alimentaires, 1 937 échantillons se sont révélés non conformes, soit 16,28 %.

Ce dernier chiffre est dû «au durcissement des procédures de contrôle aux frontières dans le cadre de directives gouvernementales visant à encadrer le commerce extérieur et à rationaliser les importations», a-t-il expliqué. Concernant les analyses physicochimiques, les services du commerce ont prélevé 5 756 échantillons, dont 717 non conformes (12,14 %). Quant à ceux microbiologiques, 5 756 échantillons ont été analysés, dont 1 188 non conformes (20,64 %). A propos des produits industriels, 234 échantillons ont été analysés, dont 32 non conformes (13,68 %).

S'agissant des analyses rapides effectuées par des instruments de mesures contenus dans la valisette, 106 398 déterminations ont été effectuées, dont 3 159 cas de non-conformité (2,97 %).

H. T./APS

Mostaganem

La Cnas persiste dans ses campagnes de sensibilisation

Ce jour jeudi 18 novembre 2021, au siège de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), la Caisse nationale des assurés sociaux de la wilaya de Mostaganem, en collaboration avec la CCI, a organisé une journée de sensibilisation. La principale thématique de cet événement est la sensibilisation des employeurs aux modes de cotisations. La Cnas apporte dans son sujet une série de facilitations qui vont permettre à l'employeur de s'acquitter de ses cotisations sans la moindre incommodité de sa trésorerie. Ces mesures exceptionnelles profitent à tous les salariés et non-salariés exerçant une activité

pour leur propre compte, notamment ceux qui rencontrent des difficultés à régler leur situation et à honorer leurs engagements vis-à-vis de la sécurité sociale. Pour rappel, le ministère a affirmé que ces mesures exceptionnelles s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat visant à accompagner et aider les opérateurs économiques pour surmonter les incidences négatives dues à la propagation du Covid-19 et leur permettre de contribuer à la concrétisation du programme de relance économique initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. A la CCI, la Cnas s'est présentée en force, car en plus du directeur, M.

Ouagouag, tout le staff est venu apporter sa touche à cette campagne de sensibilisation. Les sous-directeurs et les cadres s'efforçaient à expliquer l'importance des mesures préconisées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cela semblait être un défi pour la pérennité des services de la Caisse. En effet, tous s'accordaient à dire que la Cnas est l'unique garantie pour la préservation des droits des salariés, de celui des retraités ainsi que ceux qui s'obligent des soins médicaux. Cette campagne qui poursuit intensément a pour objectif principal les facilitations portées sur l'instruction n° 12/21

du mois d'août 2021. Ces facilitations sont des mesures claires au profit des employeurs, surtout ceux dont l'activité a été handicapée par la crise sanitaire due au Covid-19. La suppression des retards dans les cotisations et celle des pénalités encourues sont le leit-motiv de ces mesures. L'esprit de ces mesures, faut-il le signaler, c'est aussi la préservation du tissu économique saigné par la pandémie du coronavirus depuis 2019. Outre ce dispositif de facilitation, la Cnas a adopté, en faveur des employeurs, un système innovant qui est celui de la télédéclaration.

Lotfi Abdelmadjid

Béchar Sortie de la 1^{re} promotion de médecins de la faculté de médecine

La première promotion forte de 32 médecins généralistes est sortie de la faculté des sciences médicales de l'université «Tahri-Mohamed» de Béchar, après un cursus de formation pédagogique et théorique de sept ans (2014-2021).

S'exprimant lors de la cérémonie de sortie, le wali de Béchar, Mohamed Said Benkamou, a souligné que «cette promotion, fruit de la volonté politique des hautes instances du pays, devra contribuer à la consolidation de l'encadrement médical du secteur de la Santé de Béchar, du sud du pays et du pays en général». Le chef de l'exécutif de la wilaya a aussi annoncé, à cette occasion, que «les membres de cette première promotion seront affectés pour le renforcement des structures de santé à travers la wilaya».

De son côté, le recteur de l'université «Tahri-Mohamed» a indiqué que cette promotion «est un acquis pour la wilaya, qui verra ainsi la consolidation de son encadrement médical».

«L'apport des enseignants de la faculté des sciences médicales et de l'hôpital militaire régional universitaire de B»char (HMRUB) «Dahmani-Slimane» a été très important dans la formation théorique et pratique de ces médecins», a déclaré Mejjoud Mohamed.

K. L.

IATF 2021 à Durban

L'Algérie décroche le prix du meilleur pavillon officiel

■ Le pavillon algérien a décroché, lors de sa participation à la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2021), qui se tient à Durban (Afrique du Sud) du 15 au 21 novembre, le prix du meilleur pavillon officiel, a indiqué le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.



Par Samia Y.

L'Algérie reçoit, pour la première fois, cette médaille honorifique, parmi les 55 pays

participant à cette manifestation qui compte un total de 1 100 exposants, a précisé le ministère du Commerce dans une publication sur sa page officielle Facebook. Cette distinction vient

récompenser «la qualité des produits et des services proposés, en sus de la grande affluence des opérateurs économiques étrangers et des visiteurs venus de 92 pays à travers le monde»,

ajoute la même source.

Selon le ministère, le pavillon algérien a été ponctué également par plusieurs visites de personnalités officielles et certains responsables africains qui ont reçu des explications des représentants du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations chargés de la coordination et de l'encadrement de cette participation, soulignant «le soutien considérable fourni à la mission algérienne par le chargé d'affaires à l'ambassade d'Algérie à Pretoria (Afrique du Sud)». L'Algérie a pris part à la 2^e édition de l'IATF 2021, organisée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), avec plus de 60 exposants et entreprises activant dans les différents secteurs et occupant une surface d'exposition estimée à 600 m². Organisée sous le slogan «Construire des ponts pour une Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) réussie», cette manifestation a pour objectif de «approcher les vues des acteurs dans la région africaine et intensifier les efforts pour sou-

tenir et encourager la ZLECAf, afin qu'elle soit un marché unifié pour l'échange et l'exportation des différentes marchandises au niveau africain, sans restrictions fiscales et douanières», précise-t-on de même.

S. Y.

France

Le chômage touche plus de 8 % de la population active au 3^e trimestre

Le taux de chômage reste toujours aussi élevé en France au troisième trimestre, touchant 8,1 % de la population active, selon les chiffres publiés vendredi par l'Institut français de la statistique (Insee).

Selon l'Insee, le taux de chômage, mesuré selon les normes du Bureau international du travail (BIT), a connu une hausse de 0,1 point : la France compte 52 000 de plus sur le trimestre. Dans sa dernière note de conjoncture, début octobre, l'Insee anticipait un taux de chômage à 7,6 % au troisième trimestre. «Effectivement, ce n'est pas tout à fait ce qu'on anticipait», a indiqué à la presse Sylvain Larrieu, chef de la division Synthèses et conjonctures du marché du travail. «On anticipait une forte hausse de l'emploi, celle-là s'est matérialisée.

En revanche, on a été surpris par la hausse de la population active», a-t-il dit. «Le taux de chômage ne baisse pas, car avec la reprise économique, certaines personnes qui ne cherchaient plus du travail se sont remises à chercher un emploi», ont estimé des analystes, évoquant l'exemple des étudiants qui avaient prolongé leurs études pendant la crise.

Sur le trimestre, le taux de chômage augmente pour les 15-24 ans (+0,3 point) et se stabilise pour les 25-49 ans et les 50 ans et plus, détaille l'Insee. Par rapport aux niveaux d'avant-crise (fin 2019), il est nettement au-dessous pour les jeunes (-1,2 point) et quasiment identique pour les personnes d'âge intermédiaire (-0,1 point) et les seniors (+0,1 point). Le taux de chômage de longue durée est stable à 2,4 % de la population active au troisième trimestre, supérieur de 0,2 point à son niveau de fin 2019.

R. E.

Céréales

Le prix du blé à près de 300 euros la tonne

Les prix du blé se sont accrus vendredi à la mi-journée sur le marché européen, portés par une demande particulièrement forte et des prévisions mondiales de production revues à la baisse par le Conseil international des céréales (CIC). Vers midi sur Euronext, le prix du blé tendre a augmenté de 2,50 euros à 299,50 euros la tonne sur l'échéance de décembre et 2 euros sur celle de mars à 297,75 euros la tonne, pour environ 3 000 lots échangés. Le prix du maïs a connu la même tendance haussière, il a augmenté d'un euro à 250,25

euros la tonne sur l'échéance de janvier et de 25 centimes à 248 euros la tonne sur celle de mars, pour environ 150 lots échangés. Après une séance volatile jeudi au cours de laquelle le cours s'est brièvement négocié à 301 euros la tonne à échéance rapprochée, les prix sont légèrement redescendus mais restent à un très haut niveau. L'organisation intergouvernementale a revu à la baisse les volumes mondiaux de céréales à 2 287 millions de tonnes, un montant demeurant un record essentiellement imputable à la baisse de production en blé tendre pour la campagne en

cours. «Avec une production de 777 millions de tonnes, bien qu'en hausse par rapport à la campagne précédente, la situation se tend sur le plan des stocks, les pays exportateurs étant amenés à puiser dans les réserves», relève le cabinet Agritel. Pour le maïs, les estimations du CIC confirment à l'échelle mondiale son estimation du mois dernier avec des stocks en hausse par rapport à l'an dernier mais toujours inférieurs aux campagnes 2018/2019 et 2019/2020. Aux Etats-Unis, le ministère de l'Agriculture a annoncé dans son rapport hebdomadaire un rebond de ses

ventes de blé à 399 100 tonnes (contre 308 400 la semaine dernière) et un tassement des ventes de maïs. Le cabinet Inter-Courtage relève que le Mexique et le Canada ont acheté respectivement 210 000 et 230 000 tonnes de maïs.

Sur la scène internationale, la Corée du Sud a lancé un appel d'offres pour 69 000 tonnes de maïs d'origine optionnelle, pour une arrivée en mars 2022.

La Jordanie a elle lancé un appel pour l'achat de 120 000 tonnes de blé meunier pour des chargements mi-mars/mi mai.

Farid M.

Japon

Nouveau plan de relance de 430 mds EUR

Le Japon s'appête à adopter un plan de relance massif d'un montant record de 56 000 milliards de yens (430 milliards d'euros) pour donner un coup de fouet à la reprise de la troisième économie mondiale, a annoncé, vendredi, le nouveau Premier ministre, Fumio Kishida. Cet ensemble de mesures liées à la pandémie, qui devrait être approuvé par le gouvernement plus tard dans la journée, «est suffisant pour rassurer la population japonaise et lui redonner espoir», a déclaré M. Kishida à des chaînes de télévision. Le plan de relance, le premier au Japon depuis fin 2020 et le troisième depuis l'apparition

de la pandémie, est constitué à 70 % de dépenses budgétaires, d'investissements et de prêts aux entreprises. Il inclut aussi des fonds qui avaient été fléchés pour de précédents plans d'aide mais n'avaient pas été utilisés jusqu'à présent. La mesure la plus spectaculaire consiste en une prime individuelle de 100 000 yens (quelque 770 euros) pour les jeunes de 18 ans et moins et des personnes en situation de précarité, ont rapporté des médias locaux. «Nous avons été en mesure d'assembler des mesures économiques qui vont permettre de rouvrir la société après la pandémie», a dit M. Kishida lors de discussions

entre le gouvernement et la coalition au pouvoir. Le gouvernement prévoit aussi de remettre en place, début 2022, un programme de subventions du tourisme intérieur, suspendu depuis fin 2020 à cause de la recrudescence du Covid-19 à l'époque. Cela devrait également soutenir la consommation et les secteurs de l'hôtellerie-restauration, très éprouvés par la pandémie et les restrictions persistantes aux frontières (les touristes étrangers sont toujours bannis du Japon à l'heure actuelle). Des aides financières pour de petites et moyennes entreprises frappées par la crise sont aussi prévues. Accusant l'impact du variant

Delta et des pénuries d'approvisionnement mondiales pesant sur l'industrie, le PIB nippon a rechuté au troisième trimestre (-0,8 % par rapport au deuxième trimestre), selon des chiffres préliminaires publiés lundi et qui sont plus mauvais que prévu. Mais un vif rebond est attendu dès le quatrième trimestre, sous l'effet notamment de la très nette amélioration de la situation sanitaire dans le pays depuis septembre, liée à un taux de vaccination devenu élevé : plus de 75 % de la population a désormais reçu deux injections contre le Covid-19.

Sara G.

«Diwaniya Art Gallery» à Doha (Qatar)

Quatre artistes présents à la maison «Al Bahie»

La galerie d'art algérienne «Diwaniya Art Gallery» continue d'encourager la créativité artistique à travers des participations à des événements internationaux. Pour le mois de décembre prochain, cet établissement culturel participe à la grande vente aux enchères d'art moderne et contemporain, organisée par la maison de vente «Al Bahie» le 4 décembre prochain à Doha (Qatar), a-t-on appris auprès de la galerie.

Par Abla selles

Pour cet événement organisé en célébration des «80 ans d'art en provenance du monde arabe», «Diwaniya Art Gallery» propose les œuvres de quatre plasticiens qu'elle a récemment exposées à Alger, à savoir l'artiste peintre et sculpteur algérien Ali Boukhalfa, le Français Vincent Abadi Hafiz de son pseudonyme «Zepha», le plasticien soudanais Rashid Diab et l'artiste égyptien Mohamed Ibrahim El Masry.

Organisant sa première exposition individuelle de peinture avec «Diwaniya Art Gallery», Ali Boukhalfa, sculpteur, artiste peintre et enseignant à l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger, avait également été représenté par la galerie à la foire d'art «Intersect 21» de Chicago (Etats-Unis).

Les artistes Rashid Diab et Mohamed Ibrahim El Masry, qui avaient pris part à l'exposition inaugurale de la galerie intitulée «Massarat» (Parcours) en septembre 2020, ont été accompagnés par cet établissement à la version virtuelle de la foire d'art «Intersect 21» de Chicago (Etats-Unis) et à la foire d'art du Caire (Egypte), «Egypte Int'l Art Fair» en février dernier. Autre artiste retenu, le

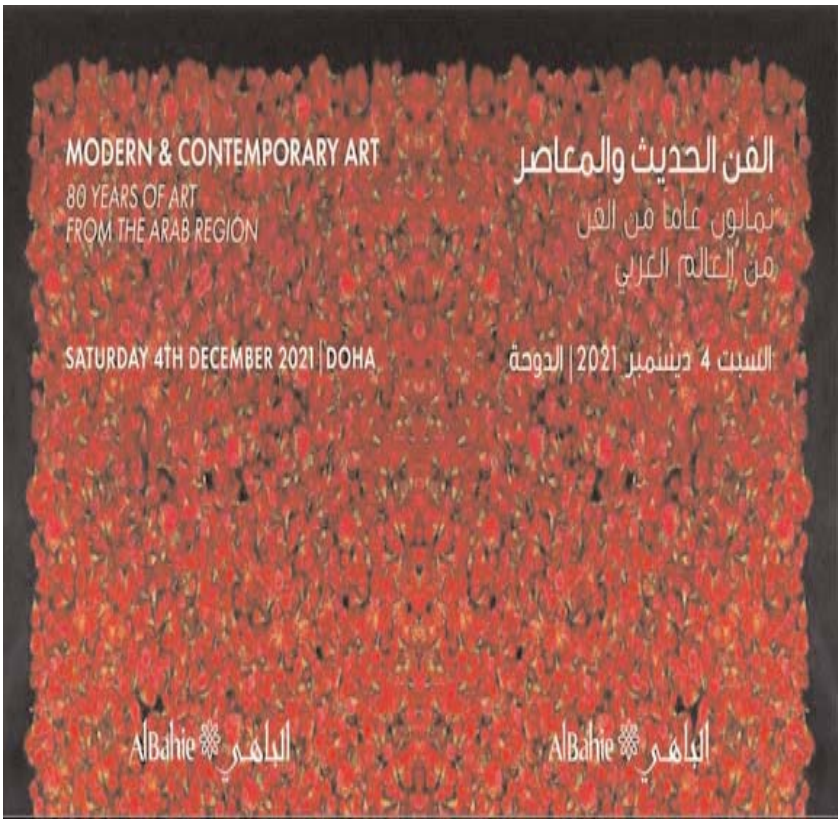
Français Vincent Abadi Hafiz de son pseudonyme «Zepha», artiste de graffiti de grande renommée, influencé par l'art de la calligraphie orientale et occidentale, avait aussi participé avec «Diwaniya Art Gallery» à une exposition virtuelle intitulée «Al Basma», en partenariat avec la célèbre plateforme New Yorkaise Artsy.

Fondée en septembre 2020 par le plasticien algérien Hamza Bounoua, «Diwaniya Art Gallery» ambitionne de «représenter l'art algérien et des artistes étrangers dans différents événements d'envergure» et d'offrir à ces derniers une vitrine professionnelle sur la scène artistique internationale.

Avec cette participation à une vente d'envergure, une des premières pour une galerie d'art algérienne, «Diwaniya Art Gallery» compte, selon Hamza Bounoua, mettre à profit cette occasion pour promouvoir les œuvres et les artistes algériens, définir la cotation des œuvres et suivre la dynamique du marché international de l'art.

Le marché de l'art au Moyen-Orient étant traditionnellement tenu par les maisons de vente internationales, «Al Bahie» est le premier établissement du genre à voir le jour au Qatar en 2016.

A. S.



Artissimo Hub Créatif

Hommage à Hadj Meliani

Artissimo rend hommage, à un homme de culture d'exception, décédé l'été écoulé. Hadj Miliani était un intellectuel pionnier. Il avait perçu l'importance de la culture populaire underground qu'incarnait la musique raï, quand certains la voyaient comme illégitime pour figurer dans les tablettes de l'art officiel. Hadj miliani fut un touche-à-tout très actif, il a fait du théâtre et fut animateur

de cinéclub dans ses jeunes années. En tant que professeur de littérature, il s'est intéressé aux cadres de légitimation des œuvres littéraires algériennes d'expression française. Pour résumer une œuvre protéiforme, on dira de lui qu'il fut à la fois sociologue, anthropologue, artiste et passeur de la production culturelle d'un pays continent. Pour nous aider à bien comprendre les traits d'une œuvre

riche et complexe, nous avons invité Mehdi Souiah, enseignant-chercheur en sociologie à l'université d'Oran et Ahmed Cheniki, professeur de littérature et ami de longue date du défunt. La table ronde sera agrémentée de divers extraits de ses interventions à la radio et à la télévision. Par la suite, le public est invité à débattre avec nos intervenants. Entrée libre.

K. B.

Danse flamenco en tournée

Du show assuré avec Sara Nieto

L'ambassade d'Espagne en Algérie et l'Institut Cervantès organisent un spectacle flamenco à l'Opéra d'Alger le 4 décembre prochain. Intitulé «Atierra», le spectacle est porté par la balerina et chorégraphe uruguayenne de flamenco Sara Nieto et présenté par la Fondation Casa Patas. Guitare, chant et danse seront au programme des spectateurs, qui ont rendez le 4 décembre à 18h30 à l'Opéra Boualem-Bessaih pour

une soirée «frénétique» ! Le prix du billet a été fixé à 1 500 DA. Il est disponible en vente au guichet de l'Opéra, tous les jours, dans la limite des places disponibles. A noter qu'après Alger, le spectacle sera donné le 5 décembre au théâtre régional d'Oran, le lendemain au Zénith, salle Ahmed-Bey de Constantine et enfin le mardi 7 décembre au théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba. Le public aura rendez-vous avec une artis-

te née ! Pour preuve, très tôt déjà, dès l'âge de trois ans, Sara étudie la danse classique et à huit ans ses parents l'inscrivent à l'école de danse de la Sodre. Elle continue par la suite sa formation avec le professeur Eduardo Ramírez. En 2012, elle fonde le nouveau Ballet Teatro Nescapé de las Artes à Santiago, au Chili. De la présence sur scène et du charisme à en revendire, gageons que cette artiste ne laissera personne de marbre.

L. B.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الثقافة والفنون
مصر الثقافة معدي زكريا

تحت الرعاية السامية لوزارة الثقافة والفنون،
مصر الثقافة معدي زكريا ينظم
معرض تكريمي للفنان الراحل "حاجح ميوني"

تكريم
للـفـنـان
هـيـيـون

فنان يبحث عن الضروريات

من 21 نوفمبر إلى 11 ديسمبر 2021 برواق باية
الافتتاح يوم الأحد 21 نوفمبر على الساعة 15.00



États-Unis

Biden est «en bonne santé» et «apte» à assurer ses fonctions, selon son médecin

■ Joe Biden est «en bonne santé», «vigoureux» et «apte» à remplir sa fonction de président des États-Unis, selon un compte rendu détaillé, publié par son médecin vendredi, à l'issue d'un bilan de santé très attendu.

Par Mourad M.

Le médecin note que le président, qui fêta hier ses 79 ans, prend trois médicaments sur ordonnance et deux sans ordonnance. Il souligne aussi que par rapport à son dernier examen, en décembre 2019, Joe Biden présente une démarche plus raide et une toux fréquente. Le praticien, Kevin O'Connor, après examen, attribue ces changements à des affections sans gravité majeure. Il constate une «*égère*» affection nerveuse (neuropathie) touchant les pieds, ainsi que les suites d'une fracture, causes de la démarche plus raide. Et attribue la toux fréquente à des reflux gastro-œsophagiens. Ce bilan de santé comportait aussi une coloscopie sous anesthésie, ce qui a obligé Joe Biden à transférer ses pouvoirs pendant une heure et vingt-cinq minutes à la vice-présidente Kamala Harris, devenue brièvement la première

femme à détenir les prérogatives présidentielles dans l'histoire des États-Unis. Cette coloscopie a été jugée «*rassurante*» par le médecin qui suit Joe Biden depuis treize ans. A la lecture du rapport, on apprend que le président des États-Unis mesure 1 mètre 82 pour 83 kilos, qu'il porte des lentilles de contact, qu'il ne fume pas et ne boit pas, et qu'il fait du sport cinq fois par semaine. Le bilan fait aussi la liste des affections jugées bénignes dont il souffre, outre ses problèmes gastriques et de démarche : une «*fibrillation auriculaire non valvulaire*», condition cardiaque qui est «*stable*» après traitement ; un taux élevé de lipides dans le sang également corrigé avec succès par un traitement ; des allergies et de l'arthrite. Revenu à la Maison-Blanche après ce bilan de santé, le président démocrate s'est plié, avec un contentement visible, à la tradition qui veut qu'il accorde avant Thanksgiving sa grâce à deux dindes – nommées

Peanut Butter (beurre de cacahuètes) et Jelly (confiture) en hommage à un sandwich très populaire. La dinde est un plat emblématique de Thanksgiving, l'une des fêtes populaires les plus observées aux États-Unis, que les Américains célèbreront la semaine prochaine. Après un discours émaillé de blagues pour la plupart intraduisibles en français et entrecoupé de gloussements des deux volatiles, un Joe Biden souriant s'est longuement mêlé aux visiteurs, posant pour des photographies et plaisantant avec des enfants dans la roseraie de la Maison-Blanche. «*Mon bilan de santé s'est très bien passé*», avait-il lancé en quittant vers 14h05 locale (19h05 GMT) l'hôpital Walter-Reed, en bordure de Washington. Arrivant un peu plus tard à la Maison-Blanche le président, souriant, avait dit : «*Je me sens bien*». Un communiqué laconique de la Maison-Blanche, à 6h00 du matin, était venu annoncer que le président passerait un bilan de santé de routine, le premier depuis son investiture. Plus vieux président de l'histoire des États-Unis, il a fait savoir publiquement qu'il comptait se représenter en 2024. Son âge alimente toutefois les spéculations sur le fait qu'il pourrait renoncer. Joe Biden a promis la plus grande transpa-



PH. > D. R.

rence sur son état de santé, alors que certains partisans de Donald Trump ne perdent aucune occasion de s'interroger publiquement, de manière plus ou moins détournée, sur sa santé physique et sa lucidité. Il avait connu en 1988 une grave alerte de santé. Transporté en urgence à l'hôpital après une rupture d'anévrisme, un prêtre avait même été

appelé pour lui donner les derniers sacrements. Si Joe Biden ne se représentait pas, Kamala Harris, 57 ans, serait considérée comme une candidate naturelle du camp démocrate, même si la plupart des observateurs dressent jusqu'ici un bilan mitigé de son mandat de vice-présidente.

M. M.



Commentaire

Maladresses

Par Fouzia Mahmoudi

À l'annonce de la candidature d'Arnaud Montebourg, les opinions étaient divisées. Beaucoup estimaient qu'il allait encore morceler un peu plus le vote de l'électorat de gauche, tandis que d'autres voyaient en lui le candidat qui manquait pour l'élection présidentielle de 2022. Néanmoins, incapable de décoller dans les sondages, il a fortement mis en danger sa campagne, au point d'envisager de tout arrêter, après qu'il ait décidé de «*droitiser*» son programme, plusieurs de ses soutiens ayant même décidé de se désolidariser du candidat. En effet, jugée trop droitiste, la proposition d'Arnaud Montebourg de bloquer les transferts d'argent vers les pays refusant de rapatrier leurs ressortissants illégaux a provoqué une crise au sein de ses équipes. L'ex-ministre de François Hollande a même songé à laisser tomber. Il a finalement donné de nouveaux gages à ses soutiens de gauche. Montebourg remet ainsi la barre à gauche après sa sortie de route du 7 novembre dernier. Le candidat à l'élection présidentielle avait émis l'idée de bloquer les transferts d'argent vers les pays qui refusent de rapatrier leurs ressortissants restant illégalement en France. La proposition de l'ex-ministre de François Hollande, qui plafonne à 3 % dans les sondages, avait provoqué un tollé à gauche, mais surtout au sein de ses équipes. Cette sortie malheureuse lui a fait perdre des soutiens et le candidat a failli jeter l'éponge. Tout s'est passé cette semaine. Une première réunion a lieu lundi soir. Le candidat de la «*remontada de la France*» est poussé à la clarification de sa ligne politique par ses collaborateurs. Selon plusieurs participants, Laurence Rossignol, son amie d'enfance, aurait même menacé de quitter sa campagne s'il gardait une ligne très droitiste, ce que la sénatrice dément. Poussé dans ses retranchements, l'ex-ministre de l'Économie a fini par abandonner son objectif de rassembler les républicains de gauche et de droite. Une deuxième réunion a lieu mercredi soir. Cette fois, Arnaud Montebourg annonce à ses proches rester sur une gauche souverainiste et anti-mondialisation. En clair, la ligne de droite est abandonnée. Il a même donné des gages en se séparant de ses conseillers sarkozystes, parmi lesquels François-David Cravenne. Finalement, Arnaud Montebourg a maintenu sa candidature à l'élection présidentielle et veut relancer sa campagne à gauche toute en faisant oublier ses maladresses. Et avec une campagne catastrophique de la candidate du Parti socialiste, Anne Hidalgo, il pense surtout pouvoir se placer comme figure de proue des candidats de gauche modérés d'ici avril prochain. Toutefois, ses invariables 3 % d'intentions de vote dans les sondages indiquent que les électeurs, eux, ne sont pas enthousiasmés par sa campagne et qu'il pourrait bien, dans un scénario plus réaliste, avoir à jeter l'éponge comme il l'a fait en 2017 avant le premier tour du scrutin présidentiel.

F. M.

Géorgie

L'ex-président Saakchvili incarcéré arrête sa grève de la faim après 50 jours

L'ancien président et leader de l'opposition géorgienne, Mikheil Saakchvili, a mis fin hier à ses 50 jours de grève de la faim en détention, après avoir été transféré dans un hôpital militaire. «*L'ex-président Saakchvili a officiellement mis fin à sa grève de la faim juste après avoir été transféré à l'hôpital militaire de Gori, à quelque 90 kilomètres à l'ouest de la capitale Tbilissi*», a déclaré à l'AFP son médecin personnel, Nikoloz Kipchidzé. «*Il est toujours dans un état critique et a été placé dans un service de soins intensifs*», a-t-il ajouté, précisant que l'opposant recommanderait à «*s'alimenter plus tard dans la journée d'hier*». L'ex-président géorgien (2004-2013) avait cessé de s'alimenter le 1^{er} octobre pour protester contre son incarcération à son retour à Tbilissi après des années d'exil en Ukraine. Jeudi, il s'était évanoui lors d'une rencontre avec ses avocats. Les autorités géorgiennes avaient dans un premier temps rejeté les recommandations des médecins de l'hôpital civil, avant de changer de ton vendredi et de le transférer dans la nuit dans un hôpital militaire. Des milliers de partisans de M.

Saakchvili, 53 ans, étaient descendus dans la rue vendredi soir à Tbilissi, la capitale, pour réclamer des garanties d'une assistance médicale adéquate pour l'ancien dirigeant de ce pays du Caucase, considéré actuellement comme le dirigeant de l'opposition. Vendredi, le ministre de la Justice, Rati Bregadzé, avait accusé l'opposition d'«*exploiter la santé de Saakchvili à ses fins politiques dérisoires*». Le docteur Guirgui Grigolia, qui a examiné M. Saakchvili après son malaise jeudi, avait déclaré jeudi à l'AFP que sa «*vie était menacée*» et qu'il devait «*être transféré vers une clinique civile sans délai*», citant des problèmes cardiaques et neurologiques chez son patient. «*Je n'accepterai jamais mon emprisonnement illégal*», a déclaré vendredi soir M. Saakchvili sur Facebook, ajoutant qu'il était prêt à «*comparaître devant un procès équitable et à accepter tout verdict qu'il rendra*». En 2018, Saakchvili avait été condamné par contumace à six ans de prison pour «*abus de pouvoir*», des accusations qu'il avait dit inventées de toutes pièces et politiquement motivées. «*Dès que je serai libéré, je me joindrai à vous – en tant*

qu'égal parmi les égaux – pour reconstruire notre pays», a écrit M. Saakchvili. Il a remercié ses compatriotes pour leur «*incroyable démonstration de solidarité et d'humanité*» et a appelé à une campagne «*pour libérer le pays de la domination du parti Rêve géorgien de l'oligarque Bidzina Ivanishvili*». «*Je crois en notre victoire comme jamais auparavant*», a-t-il assuré. L'arrestation de M. Saakchvili a exacerbé une crise politique consécutive aux élections législatives en 2020, remportées de justesse par le parti du Rêve géorgien au pouvoir, et que l'opposition a jugées frauduleuses. Président pro-occidental de 2004 à 2013 et maintenant considéré comme le chef de l'opposition, M. Saakchvili était retourné en Géorgie le 1^{er} octobre après un exil de huit ans. Immédiatement arrêté, il a été emprisonné en application de sa condamnation pour «*abus de pouvoir*», qu'il juge purement politique. Le Premier ministre Irakli Garibachvili a fait scandale en déclarant que M. Saakchvili «*avait le droit de se suicider*» et que le gouvernement avait été obligé de l'arrêter parce qu'il avait refusé de renoncer à la politique.

Libye/ Présidentielle

Manifestations à Tripoli contre les candidatures du fils Kadhafi et de Haftar

■ Plusieurs centaines de Libyens ont manifesté dans la capitale Tripoli et à Misrata (ouest) vendredi, pour dénoncer la participation à l'élection présidentielle de Seif al-Islam Kadhafi, fils cadet de Mouammar Kadhafi et du maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'Est.



Par Dalil Y.

Dans la capitale, ils brandissaient des drapeaux libyens et bérèbes ainsi que des pancartes avec des inscriptions en arabe et en anglais contre la participation aux élections de ceux qu'ils ont qualifié de «criminels de guerre».

Certains manifestants ont piétiné les portraits de Seif al-Islam Kadhafi et de Khalifa Haftar, barés d'une croix rouge, ont constaté des journalistes.

A Misrata, ils étaient «plusieurs centaines à protester de la même manière», selon la télévision privée libyenne, Libya Febrayer. «Oui aux élections, non aux criminels», scandaient les protestataires.

Mardi, le maréchal Haftar s'est porté candidat à la présidentielle de décembre, deux jours après Seif al-Islam Kadhafi, recherché par la Cour pénale internationale pour des accusations de «crimes contre l'humanité».

L'ex-ministre Fathi Bachagha officiellement candidat

L'ancien ministre libyen de l'Intérieur, Fathi Bachagha, a présenté officiellement jeudi sa candidature à l'élection présidentielle prévue en décembre, rapportent des médias.

«Moi, Fathi Bachagha, je déclare ma candidature à l'élection présidentielle», a-t-il déclaré après le dépôt de sa candidature au bureau de la Haute commis-

sion électorale (HNEC) à Tripoli.

La candidature de cet ancien pilote de chasse, âgé de 59 ans, porte à 15, selon la HNEC, le nombre de candidats officiellement enregistré pour l'élection du 24 décembre et parmi lesquels figurent notamment Seif al-Islam Kadhafi, fils de l'ancien dirigeant libyen, Mouammar El-Gueddafi, et l'officier à la retraite Khalifa Haftar.

Mercredi, le président du Parlement libyen, Aguila Saleh, 77 ans, a annoncé sa candidature dans un discours télévisé mais n'a pas encore déposé son dossier.

La Haute commission électorale libyenne (HNEC) a annoncé l'ouverture le 8 novembre du dépôt des candidatures pour la présidentielle. Pour ce scrutin

général (présidentielle et législatives), plus de 2,83 millions de Libyens, sur environ 7 millions d'habitants, se sont inscrits sur la plateforme en ligne de la HNEC.

La Libye accuse la Belgique de lorgner des fonds libyens gelés

Le Premier ministre libyen, Abdelhamid Dbeibah, a accusé mercredi la Belgique d'essayer de mettre la main sur des fonds libyens gelés par les Nations unies depuis 2011.

«Nous avons un problème avec la Belgique (...) un pays que nous considérons comme développé, mais il y a apparemment (...) de la cupidité visant les fonds libyens en Belgique», a affirmé M. Dbeibah lors du Conseil des ministres, selon une vidéo de la réunion publiée sur le site du gouvernement.

«Les autorités belges, et je le dis ici officiellement, tentent une nouvelle fois de mettre la main sur l'argent des Libyens en Belgique», a-t-il insisté.

Les avoirs et investissements étrangers de la Libye, gérés par le fonds souverain Libyan Investment Authority (LIA), ont été placés sous séquestre en 2011 par l'ONU pour éviter des détournements.

Ces fonds, éparpillés sur plusieurs continents par le dictateur Mouammar Kadhafi avant la chute de son régime en 2011, font souvent l'objet de querelles judiciaires entre l'Etat libyen et

les pays où ils sont déposés.

En Belgique, où ils sont estimés à environ 14 milliards d'euros, les fonds libyens sont au cœur d'une affaire impliquant des personnalités en vue, comme le prince Laurent, frère cadet du roi Philippe.

Depuis fin 2014, s'appuyant sur une décision de la justice belge en sa faveur, le prince cherche à récupérer plusieurs dizaines de millions d'euros investis en 2008 en Libye par son association sans but lucratif (ASBL) Global Sustainable Development Trust.

Une polémique a éclaté en 2017 car une partie de ces fonds correspondant aux intérêts produits a été dégelée en Belgique dans des conditions obscures.

Une délégation libyenne «se rendra en Belgique prochainement pour essayer de régler cette affaire».

«Nous tenons à protéger et défendre l'argent que nous avons chez eux», a souligné M. Dbeibah, menaçant de «retirer» tous les avoirs libyens en Belgique lorsqu'ils auront été dégelés.

«Cela ne nous honore pas de traiter avec pays qui essaie de mettre la main ou de voler notre argent», a-t-il asséné.

La Libye, pays riche en hydrocarbures, peine à redresser son économie, fragilisée par une décennie de chaos politique et de violences sanglantes depuis la chute du régime de Kadhafi.

D. Y.

Webinaire de solidarité avec Sultana Khaya

Appels à l'ouverture d'une enquête indépendante sur les «crimes de guerre» contre la militante

Les participants au Webinaire de solidarité avec la militante sahraouie des droits de l'homme, Sultana Khaya, ont condamné vendredi les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis par les forces d'occupation marocaines contre Sultana, sa sœur El Ouara et leur mère, appelant à l'ouverture d'une enquête indépendante sur ces crimes.

Le communiqué final du Webinaire, organisé par la Commission nationale sahraouie des droits de l'homme, a mis l'accent sur la nécessité pour l'Organisation des Nations unies d'assu-

mer ses responsabilités en envoyant une mission médicale pour constater l'état physique et psychologique de la militante sahraouie et des membres de sa famille.

Le document a également appelé le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à assumer ses responsabilités en vertu des quatre Conventions de Genève relatives à la protection des civils dans les territoires occupés. Les participants ont adressé un appel urgent à la Communauté internationale, particulièrement aux Nations unies, à son Conseil de sécurité, à son Conseil des droits de l'homme, au bureau du Haut-commissa-

riat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), à l'Union africaine (UA) et sa Commission, à la Commission africaine des droits de l'homme, à l'Union européenne (UE), au Parlement européen et à toutes les organisations internationales des droits de l'homme, en vue d'une mobilisation urgente et à œuvrer pour une levée immédiate de l'état de blocus et l'astreinte à résidence obligatoire imposée depuis le 19 novembre 2020 à l'encontre de la militante et des membres de sa famille. Parmi les revendications contenues dans le communiqué, figure l'ouver-

ture d'une enquête globale, indépendante, transparente et neutre sur les graves violations des droits de l'homme et des crimes de guerre perpétrés par les forces coloniales marocaines à l'encontre de Sultana Khaya et des membres de sa famille depuis le 19 novembre 2020 et à l'encontre de tous les civils sahraouis sous occupation.

Les participants ont également appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à créer un mécanisme de contrôle permanent des droits de l'homme relevant des Nations unies au Sahara occidental occupé.

R. M.

Tunisie

Le «pass sanitaire» obligatoire pour assister aux compétitions sportives

Le pass sanitaire sera désormais obligatoire pour pouvoir accéder aux stades, salles et autres structures sportives, a annoncé le ministère tunisien de la Jeunesse et des Sport (MJS).

Dans un communiqué rendu public jeudi, le MJS a expliqué que cette décision fait suite à la séance de travail tenue la veille au siège du ministère de la Santé et consacrée à la présentation des mesures adoptées pour l'ex-

traction du pass sanitaire, obligatoire à partir du 22 décembre 2021.

Le MJS a, dans son communiqué, appelé l'ensemble des fédérations sportives à s'inscrire dans cette campagne de sensi-

bilisation, en prévision de l'entrée en vigueur des mesures relatives au pass sanitaire que chaque supporter doit avoir (via l'espace citoyen Evax.tn) pour accéder aux compétitions sportives (version papier ou électronique).

Le nombre total des cas positifs en Tunisie s'élève à 715 911 cas, avec 25 325 décès enregistrés depuis l'apparition de la pandémie en mars 2020, selon le ministère de la Santé.

R. T.



Ligue 2 algérienne (5^e journée)

Le RCK enchaîne, l'USMAN prend les commandes

Le RC Kouba, leader invaincu du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football, a enchaîné vendredi avec un cinquième succès de rang contre l'USM Bel-Abbès (1-0), alors que l'USM Annaba vainqueur en déplacement contre le MC El-Eulma (1-0) a pris les commandes du groupe Centre-Est. Le Raed, qui confirme à chaque journée ses ambitions de jouer les premiers rôles cette saison, s'est imposé à domicile grâce à un retourné acrobatique de sa nouvelle recrue, l'expérimenté Ahmed Gasmi en première période. A la faveur de cette nouvelle victoire, le RC Kouba (1^{er} - 15 pts) garde à distance son poursuivant direct le MC El Bayadh (2^e - 13 pts), vainqueur de l'affiche de cette 5^e journée devant le WA Boufarik (2-0). Troisième du classement du groupe Centre-Ouest, le MC Saïda (10 pts) a dominé l'ES Ben Aknoun (3-0), qui enchaîne les mauvais résultats en ce début de saison. De son côté, l'USM El Harrach sous la houlette de son nouvel entraîneur, Kamel Bouhelal, a décroché sa première victoire de la saison en allant s'imposer chez le MCB Oued Sly (1-0). Ce succès permet aux Harrachis de s'extirper de la zone de relégation, occupant le 12^e rang conjointement avec l'ESBA. Dans les autres matchs du groupe Centre-Ouest, le CRB Aïn Ouessara et le CR Témouchent ont fait

match nul (0-0), tout comme l'ASM Oran et le SC Aïn Defla, qui accueillaient, respectivement, l'USMM Hadjout (1-1) et le GC Mascara (1-1). La dernière rencontre de cette 5^e journée s'est soldée par la victoire de la JSM Tiaret devant le SKAF El Khemis (2-0). Dans le groupe Centre-Est, l'USM Annaba, vainqueur en déplacement contre le MC El Eulma (1-0), a profité de la défaite de l'US Chaouïa face au NRB Téléghma (3-1) pour prendre les commandes du classement. Enchaînant avec un quatrième succès de rang, les Annabis (1^{er} - 12 pts) comptent deux points d'avance sur le trio : NRB Téléghma, l'US Chaouïa et l'AS Aïn M'illa, qui a battu la JSM Béjaïa (1-0). Le deuxième club de la ville d'Annaba, Hamra, s'est également illustré lors de cette journée en s'imposant largement devant le MO Constantine (3-0), qui reste scotché à la dernière place avec un petit point. La JS Bordj Ménaiel, deuxième du classement avant cette journée, a glissé au 5^e rang après sa défaite en déplacement face au CA Batna (3-2), qui se hisse pour sa part à la 9^e place avec six points. Dans les autres matchs groupe Centre-Est, l'USM Khenchela et le CA Bordj Bou Arréridj se sont quittés sur un score de parité (1-1), alors que l'RB Ouargla s'est imposé en déplacement devant l'HB Lakhadaria (1-0).

Mondiaux-2021 de karaté (épreuves par équipes)

Elimination précoce des sélections nationales

Les sélections algériennes de karaté, kumité et kata, ont été éliminées dès les premiers tours des épreuves par équipes aux Mondiaux 2021 de la discipline, disputées vendredi à Dubaï (Emirats arabes unis). En kumité, l'équipe masculine a été éliminée au 2^e tour par l'Ouzbékistan (3-1), de même que son homologue féminine sortie au même stade de la compétition par l'Ukraine (2-0). En kata, les sélections algériennes ont été éliminées dès le premier tour des épreuves par équipes.

Les meilleures perfor-

mances de l'Algérie aux Mondiaux 2021, ont été réalisées par Chaima Midi (-61kg) et Cylia Ouikene (-50kg), en se hissant aux quarts de finale de leurs catégories respectives. Qualifiées au tableau de repêchage, les deux Algériennes ont échoué dans leur tentative de décrocher la médaille de bronze. Engagée dans la catégorie des -61kg, Midi a été battue difficilement par la Péruvienne, Alexandra Grand (5-4), tout comme sa compatriote Ouikene (-50 kg) écartée par l'Ukrainienne Kryva Kateryna (1-2).

Ligue 1 (4^e journée)

La JSK, le MCO et le HBCL accrochés

■ Les trois matchs de Ligue 1 de football, disputés vendredi après-midi en ouverture de la quatrième journée : HB Chelghoum Laid-JS Saoura, JS Kabylie - RC Arbaâ et MC Oran - ES Sétif, se sont tous soldés par des résultats nuls qui n'arrangent pas les équipes qui ont joué à domicile, car ayant toutes besoin de points, même si leurs objectifs ne sont pas tout à fait identiques.



Les Canaris ont perdu deux points à domicile

Par Mahfoud M.

En effet, si le RC Arbaâ et l'HB Chelghoum Laid espéraient récolter plus que cette modeste unité pour s'éloigner davantage de la zone de turbulence, les autres formations, particulièrement la JS Saoura, visaient carrément le haut du tableau et souhaitaient l'emporter pour jouer les premiers rôles. D'ailleurs, s'il l'avait emporté à Chelghoum Laid, le club de Béchar se serait provisoirement hissé à la première place du classement général, à égalité de points avec l'actuel leader, l'US

Biskra, qui cependant compte un match en moins. A noter, cependant, que la JS Kabylie avait disputé les vingt-cinq dernières minutes de la rencontre à dix contre onze, après l'expulsion du défenseur Ahmed Kerroum (68'), ce qui a fini par tout remettre en cause. En effet, les Canaris étaient relativement bien rentrés dans ce match, et avaient réussi à ouvrir le score dès la 30^e minute de jeu, grâce à leur défenseur central international malien, Yacouba Doumbia (1-0). A partir de là, tout semblait aller pour le mieux, car même si le club du Djurdjura n'a pas réussi à ajouter d'autres buts, il semblait tout de

même avoir les choses sous contrôle. Ce n'est qu'après l'expulsion de Kerroum que le rapport de force a changé de main, et les Bleu et Blanc en ont pleinement profité, inscrivant un but égalisateur à la 74', par l'intermédiaire d'Aboubakr Kassili. Le duel au sommet entre le MC Oran et l'ES Sétif a finalement accouché d'une souris, car les puristes s'étaient majoritairement attendus à un meilleur rendement de la part de ces deux ténors de la Ligue 1 algérienne, mais les deux formations qui traversent une période difficile ont eu du mal à montrer leur jeu habituel.

M. M.

Classement Fifa

L'Algérie perd deux places (32^e)

L'équipe algérienne de football a perdu deux places (32^e) au dernier classement mondial de la Fédération internationale de football (Fifa), publié vendredi par l'instance mondiale sur son

site officiel. Au plan continental, l'Algérie a préservé son quatrième rang, derrière le Sénégal (20^e, inchangé), le Maroc (28^e, +1), et la Tunisie (29^e, +1), mais devance le Nigeria (26^e, inchangé).

Les autres sélections qui complètent le Top 10 africain sont : l'Egypte (45^e, -1), le Cameroun (50^e, +4), le Ghana (52^e, inchangé), le Mali (52^e, inchangé), et la Côte d'Ivoire (56^e, -5).

De ce fait, l'équipe nationale est assurée de faire partie du chapeau N.1, tirage au sort des barrages de la Coupe du monde 2022 au Qatar, composé également du Sénégal, du Maroc, de la Tunisie et du Nigeria. Le chapeau N.2 est composé de l'Egypte, du Cameroun, du Ghana, du Mali, et de la RD Congo, qui a progressé de 3 places pour occuper le 64^e rang. Les trois prochains adversaires des «Verts» au premier tour de la CAN-2021 (reportée à 2022, ndr) au Cameroun (9 janvier - 6 février) : la Côte d'Ivoire, Sierra Leone et la Guinée équatoriale, sont logées respectivement à la 56^e (-5), 108^e (-1) et 114^e place (+12).

Coupe arabe Fifa-2021

L'EN A' dès le 26 novembre à Doha

L'équipe nationale de football A' s'enverra pour Doha (Qatar) vendredi 26 novembre, en vue de sa participation à la Coupe arabe 2021 de la Fifa, prévue au Qatar du 30 novembre au 18 décembre, a-t-on appris, vendredi, auprès de la Fédération algérienne (FAF). Durant sa période préparatoire, l'équipe nationale A' a effectué quatre stages, dont le dernier du 8 au 16 novembre à Dubaï (Emirats arabes unis), ponctué par un test amical face à la Nouvelle-Zélande (défaite 2-1).

Les trois premiers stages se sont déroulées en juin, août et octobre derniers, ponctués par des matchs amicaux face au Liberia à Oran (5-1), la Syrie (2-1) et le Burundi (3-0)

à Doha, et devant le Bénin à Alger (3-1). En vue du rendez-vous arabe, l'équipe nationale, dirigée sur le banc par Madjid Bougherra, sera renforcée par des éléments évoluant en Tunisie mais également par d'autres qui jouent au Golfe, et qui sont issus de l'équipe A : le portier Raïs M'bolhi (Al-Itifaq/ Arabie saoudite), l'attaquant Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/ Qatar), l'ailier gauche Youcef Belaïli (Qatar SC), et le défenseur Djamel Benlamri (Qatar SC). «Nous allons mettre à profit cette Coupe arabe pour utiliser certains internationaux A' évoluant au Golfe, tout en étant performants. Nous avons une relation de travail avec Bougherra.

Seulement, on ne peut pas les sur-utiliser,

il y aura un dosage à faire, on devra être bons là-dessus.

Ils ne vont pas jouer tous les matchs, surtout si on ira au bout de la compétition, avec un rythme d'un match chaque trois jours.

Ce serait très risqué», avait indiqué le coach national, Djamel Belmadi, qui à travers cette décision compte permettre à ces éléments de «garder le rythme», en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février).

Lors du rendez-vous arabe, l'Algérie évoluera dans le groupe D, en compagnie de l'Egypte, du Soudan et du Liban.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Nigeria

7 jeunes filles meurent dans un naufrage

SEPT jeunes filles, âgées de 10 à 12 ans, sont mortes noyées dans la nuit de jeudi à vendredi, après que leur embarcation a chaviré sur une rivière dans l'Etat de Jigawa, dans le nord du Nigeria, a annoncé la police hier. Les pré-adolescentes rentraient chez elles de l'autre côté de la rivière Gasanya, dans le district d'Auyo, après une cérémonie religieuse, a déclaré le porte-parole de la police de Jigawa, Lawan Shiisu, dans un communiqué. «Trois d'entre elles ont été sauvées mais sept sont mortes», a ajouté M. Shiisu.

Les jeunes filles, qui étaient «pressées de rentrer chez elles», ont décidé aux alentours de minuit de conduire elle-même un

bateau ancré sur la rive déserte, sans skipper, a déclaré Shiisu. Les naufrages sont fréquents sur les rivières et fleuves du Nigeria. La surcharge et le manque d'entretien des bateaux, le non-respect des règles de sécurité et le mauvais temps sont parmi les principales causes.

En mai, une centaine de personnes s'étaient noyées lorsque leur bateau chargé s'est fendu et a coulé dans l'Etat de Kebbi, dans le nord-ouest du pays. Quelques jours plus tard, 30 personnes avaient péri dans le chavirement d'un autre bateau dans l'état du Niger, dans le centre du pays.

K. N.

Sahara occidental

Washington «très concentré» sur le soutien des efforts de l'Envoyé personnel de l'ONU

LE SECRÉTAIRE d'Etat américain, Antony Blinken, a assuré que Washington était «très concentré» sur le soutien des efforts de l'Envoyé personnel de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, et au processus onusien afin de parvenir à une solution «durable et digne» à ce conflit. «Nous sommes maintenant très concentrés sur le soutien des efforts de l'Envoyé de l'ONU, Staffan de Mistura, et d'un processus dirigé par l'ONU pour trouver une solution durable et digne. C'est l'objet de nos efforts», a déclaré M. Blinken dans un entretien à la chaîne BBC Africa, retranscrit vendredi par le Département d'Etat américain.

Interrogé à plusieurs reprises par BBC Africa sur la décision de l'ancienne administration Trump de reconnaître la «prétendue» souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, Antony Blinken a préféré botter en touche.

Il a estimé qu'en ce moment, «l'accent devrait être mis sur ce que l'ONU fait, encore une fois, pour trouver une solution durable et digne au conflit».

Nous nous concentrons sur ce processus de l'ONU, en aidant à le faire avancer», a-t-il renchéri. Concernant une éventuelle organisation d'un référendum au Sahara occidental, Blinken a indiqué que les Etats-Unis ont été très engagés avec toutes les parties. «Notre objectif en ce moment, d'autant plus que nous avons maintenant un

envoyé de l'ONU après une longue période, est de nous assurer que ce processus peut avancer. C'est sur ça que nous nous concentrons», a-t-il conclu. Staffan de Mistura, 74 ans, a été nommé début octobre au poste d'envoyé personnel du SG des Nations unies pour le Sahara occidental, resté vacant depuis plus de deux ans après la démission de l'Allemand Horst Kohler. Sa mission est principalement de relancer les négociations directes entre les parties au conflit (Maroc/Front Polisario). Inscrit depuis 1966 à la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France. En décembre 2020, l'ex-président américain Donald Trump a reconnu la «prétendue souveraineté» du Maroc sur le Sahara occidental, allant à contresens des positions américaines sur la question.

En échange, le régime marocain du Makhzen a normalisé ses relations avec l'entité sioniste.

Cette proclamation a été largement critiquée dans le monde mais aussi aux Etats-Unis et au sein même du parti républicain auquel appartient Donald Trump.

R. M.

La 4e vague



Djalou@hotmail.com

Oran/Salon international de l'immobilier et de l'habitat

80 exposants attendus

■ *Quelque 80 exposants sont attendus au 7^e Salon international de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes, ainsi qu'à la 8^e édition du Salon d'ameublement et du décor, qu'abrètera, du 23 au 27 novembre, le Centre des conventions d'Oran (CCO) «Mohamed-Benahmed», a-t-on appris, hier, du commissaire de ces événements.*

Par Slim O.

Organisés par l'agence de communication «App Concept Design», les deux salons accueilleront des exposants nationaux mais aussi des sociétés étrangères ayant des partenariats avec des entreprises algériennes, de différents pays, dont la Turquie, la Chine, l'Espagne, la Syrie et d'autres, a souligné à l'APS Akram Sidi Yekhlif. Les deux rendez-vous économiques seront l'occasion de présenter les nouveautés du secteur et de favoriser le partenariat dans le domaine de l'immobilier et des décors, tout en proposant au public des solu-

tions immobilières répondant à ses besoins en fonction de ses revenus par des promoteurs immobiliers, des bureaux d'architecture, des professionnels d'ameublement, de l'hôtellerie et de la décoration. Des projets d'habitat avec une touche moderne, tels que des logements écologiques équipés de technologies intelligentes telles que l'économie d'électricité, les systèmes de communication utilisés dans les bâtiments, seront exposés. Le Salon de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes réunira également des professionnels du secteur, des promoteurs immobiliers, des artisans, des entreprises de réa-

lisation, des institutions financières, des compagnies d'assurances et autres. Le Salon de l'ameublement et du décor verra, quant à lui, la présence des start-up spécialisées dans le domaine. Les deux salons seront marqués par l'animation des conférences au profit des professionnels du secteur. Ces événements économiques, devenus une tradition annuelle dans la ville d'Oran, verront l'application du protocole sanitaire pour les participants et les visiteurs, compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie de coronavirus, rappellent les organisateurs.

S. O.

Tennis/Championnat d'Afrique (U14)

L'Algérienne Badache domine la Marocaine Haddab et passe en finale

L'Algérienne Maria Badache s'est qualifiée hier pour la finale du Championnat d'Afrique de tennis des U14 (garçons et filles) qui se déroule à Sousse (Tunisie), après sa victoire face à la Marocaine Sofia Haddab, tête de série N.2 en deux sets (7-5, 7-5). En finale, programmée aujourd'hui, Badache, tête de série N.3, affrontera la gagnante du match opposant la Marocaine Kenza El Akili, tête de série N.1, à la Tunisienne Chahd Tourkhani (N.4). Joint par l'APS, le directeur de la promotion et du suivi des jeunes talents sportifs (DJT) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Wakil Keciba, présent avec la délégation algérienne, s'est dit «heureux» du résultat

enregistré. «Je tiens à féliciter la jeune Badache qui vient de décrocher son billet pour la finale de ce grand rendez-vous continental. Nous sommes très heureux de cette performance. J'avoue que le match était compliqué car en face d'elle il y avait une joueuse solide mentalement et physiquement. Dieu merci, notre joueuse a su gérer le match et revenir dans les moments difficiles. Maintenant elle est concentrée à fond sur sa finale programmée ce dimanche (aujourd'hui) face à une des favorites de la compétition», a déclaré à l'APS Wakil Keciba. En revanche, ses compatriotes Imene Ghetas et Wissal Boudjamaoui ont été éliminées

au premier tour, après leur défaite respectivement face à la Marocaine Sofia Hadab, tête de série N.2 (6-0, 6-0) et l'Egyptienne Hassan Essaad Hassan (6-2, 6-3). Pour sa part, Chakib Laiham a perdu au second tour devant le Tunisien Zakaria Hamrouni, tête de série N.2 (6-2, 6-2). Au premier tour, l'Algérien avait dominé Teo Moalosi (Botswana) en deux sets 6-4, 6-2. La direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT) avait fixé comme objectif de «monter sur le podium», lors de ce rendez-vous continental.

Racim S.